

Niveau d'études en hausse mais encore trop de sortants sans qualification

Le rattrapage progressif du taux de scolarisation et l'allongement de la durée des études induisent un niveau de formation en hausse pour la population réunionnaise et pour les jeunes en particulier. Aujourd'hui, parmi les 25-34 ans ayant quitté le système éducatif, 23 % sont diplômés du supérieur, deux fois plus qu'en 1999. À l'inverse, la part des "sans-diplôme" (ceux qui ont au plus le brevet des collèges), certes encore très forte avec 31 %, a baissé de moitié. Les jeunes sont beaucoup plus diplômés que leurs aînés : 43 % des 25-34 ans ont au moins le baccalauréat, contre 24 % des 35-64 ans.

Lors de la session 2009 du baccalauréat, 8 100 lycéens ont obtenu leur diplôme, contre 6 000 il y a dix ans et 3 000 il y a vingt ans. Le nombre de bacheliers de 2009 correspond à un record pour l'académie alors même que le nombre de candidats s'est stabilisé depuis plusieurs années. Le taux de réussite atteint 85,3 % en 2009, soit un point en deçà de la France

métropolitaine mais 25 points de plus qu'en 1990. La progression a été deux fois plus importante à La Réunion qu'au niveau national, mais l'île avait un retard à rattraper. La proportion de bacheliers dans une génération¹ est de 56,8 % en 2009, contre 65,8 en métropole. Outre le diplôme du baccalauréat, l'Académie de La Réunion a délivré en 2009 près de 7 000 diplômes professionnels, dont 2 900 BEP, 2 300 CAP et 1 200 BTS.

Nombre d'étudiants : 18 % de plus en dix ans

Confrontés à des difficultés d'insertion dans le monde du travail, de plus en plus de jeunes choisissent de poursuivre leurs études, conscients qu'un niveau de diplôme élevé augmente leurs chances de décrocher un emploi. Les trois quarts des nouveaux bacheliers s'inscrivent dans un établissement d'enseignement supérieur, un peu moins qu'au niveau national.

Diplômes, session 2009

| | Présentés | Admis | Taux de réussite (%) |
|---|--------------|--------------|----------------------|
| Ensemble Baccalauréats | 9 519 | 8 118 | 85,3 |
| Baccalauréat général | 4 438 | 3 990 | 89,9 |
| Baccalauréat technologique | 2 944 | 2 317 | 78,7 |
| Baccalauréat professionnel | 2 137 | 1 811 | 84,7 |
| Principaux diplômes professionnels | | | |
| Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) | 3 049 | 2 300 | 75,4 |
| Brevet d'études professionnelles (BEP) | 4 548 | 2 916 | 64,1 |
| Brevet de technicien supérieur (BTS) | 1 969 | 1 195 | 60,7 |

Source : Rectorat de La Réunion, division des élèves et de la scolarité



Effectifs de l'enseignement supérieur

| | 1998-1999 | 2008-2009 | Évolution en 10 ans (%) | Part de filles 2008-2009 (%) |
|-------------------------------|---------------|---------------|-------------------------|------------------------------|
| Université | 8 794 | 9 781 | 11,2 | 63,5 |
| Droit et sciences économiques | 2 609 | 3 813 | 46,1 | 65,7 |
| Lettres et sciences humaines | 3 930 | 3 420 | - 13,0 | 74,6 |
| Sciences | 2 255 | 2 548 | 13,0 | 45,4 |
| <i>dont Médecine</i> | - | 459 | - | 69,9 |
| IUT | 179 | 472 | 163,7 | 45,8 |
| IUFM | 1 072 | 1 057 | - 1,4 | 72,2 |
| STS | 2 335 | 2 939 | 25,9 | 53,0 |
| Autres | 374 | 748 | 100,0 | 53,2 |
| <i>dont CPGE</i> | 230 | 551 | 139,6 | 50,6 |
| TOTAL | 12 754 | 14 997 | 17,6 | 61,0 |

Source : Rectorat de La Réunion, division des élèves et de la scolarité

Parmi les bacheliers 2008, 14 % (environ un millier) ont choisi la carte de la mobilité et sont partis étudier en métropole, principalement en Île-de-France. Huit sur dix sont des bacheliers généraux.

À la rentrée 2008, 15 000 étudiants au total sont inscrits dans l'enseignement supérieur à La Réunion, soit 18 % de plus que dix ans auparavant. Mais les effectifs ont tendance à stagner depuis 2005. Les filles réussissent mieux que les garçons l'examen du baccalauréat et elles sont aussi plus nombreuses qu'eux à poursuivre des études supérieures : 75 % contre 69 %. La quasi totalité (85 %) des jeunes femmes qui s'inscrivent à l'université s'orientent en droit, sciences économiques, lettres, sciences humaines.

L'enseignement secondaire accueille 101 000 élèves à la rentrée 2008 à La Réunion, soit 6 % de plus que dix ans auparavant. Un peu

¹ Proportion de bacheliers dans une génération fictive de personnes qui auraient à chaque âge les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée.

plus de 40 000 relèvent du second cycle, dont 17 000 du second cycle professionnel. Parmi eux, 58 % préparent un baccalauréat professionnel.

L'apprentissage : effectifs en baisse, niveau en hausse

En plus des inscrits dans le second cycle professionnel du second degré, 3 600 autres élèves se forment en alternance dans les dix centres de formation des apprentis du ministère de l'Éducation nationale et les deux du ministère de l'Agriculture fin 2009. Après avoir modérément augmenté jusqu'en 2005, le nombre d'apprentis diminue depuis pour retrouver le niveau d'il y a dix ans.

La baisse des effectifs s'accompagne néanmoins d'une évolution structurelle avec l'élévation du niveau de diplôme préparé. En 2009, les formations de niveau V (principalement CAP et BEP) restent prédominantes mais représentent 65 % des effectifs, contre 82 % au milieu des années 90. A contrario,

les formations supérieures progressent. Ainsi, le niveau IV (notamment le baccalauréat professionnel) passe à 25 % (contre 16 %) et la part des niveaux I, II et III (BTS...) triple pour atteindre 10 %.

Près de six apprentis sur dix sont âgés de moins de 20 ans et les trois quarts des apprentis sont des garçons. La plupart d'entre eux suivent des formations courtes. Lorsqu'elles choisissent l'apprentissage, les filles s'orientent presque exclusivement vers les filières des services dans lesquelles elles représentent deux apprentis sur trois. La majorité des garçons (84 %) choisissent les formations à dominante industrielle.

Sorties sans qualification : une situation inquiétante qui s'améliore lentement

Malgré l'élévation du niveau d'études depuis une vingtaine d'années, la région est toujours confrontée à une proportion importante de jeunes qui, chaque année, sortent du système scolaire sans qualification². Pourtant la situation s'améliore lentement. Ainsi, le taux de sortie sans qualification est descendu pour la première fois en dessous de la barre des 12 % en 2007. Il s'était maintenu entre 14 % et 16 % entre 1999 et 2005 mais il partait de très haut : 38 % en 1987.

Malgré ces progrès, le taux réunionnais est deux fois plus élevé que la moyenne métropolitaine, et il place l'académie de La Réunion à la deuxième place des taux de sortie les plus forts, derrière la Guyane. Le recul du taux a été de 4,4 points en deux ans dans l'île, alors qu'il ne recule plus en métropole. La tendance à la baisse à La Réunion s'accompagne d'une diminution de 26 % du nombre de jeunes concernés, qui passe à 1 700 en 2007. L'objectif fixé par l'académie dans son projet stratégique pour la période 2008-2011 est de réduire le taux de sortants sans qualification afin de le ramener à 7 %. Des mesures ont déjà été mises en place pour pallier ce phénomène du décrochage et ainsi garder plus de jeunes dans le système scolaire.

L'interruption volontaire des études explique la moitié des sorties. Par ailleurs, 43 % des sorties se font à l'issue de la classe de troisième. Les garçons sont plus concernés que les filles par le phénomène de décrochage : 58 % contre 42 %. Le sexe influe aussi sur le moment de sortie. En effet, 56 % des garçons quittent l'école dès la classe de troisième, contre seulement un quart des filles. Celles-ci ont plus tendance à abandonner en première année de CAP ou de BEP. ♦

Colette GALANT
Direction régionale de l'Insee

² Une sortie sans qualification désigne une interruption d'études avant la seconde ou l'année terminale de CAP ou de BEP et pour une période d'au moins un an.

Nouveau : le baccalauréat professionnel en trois ans

La rénovation de la voie professionnelle, avec en particulier le "bac pro en trois ans", est entrée en vigueur à la rentrée 2009. Cette réforme obéit à un double objectif : lutter contre les sorties sans qualification et augmenter le niveau de qualification des jeunes. Ainsi le bac professionnel en trois ans remplace la plupart des BEP en deux ans pour lesquels seules quatre spécialités demeurent (carrières sanitaires et sociales, conduites et services dans les transports routiers, métiers de la restauration et de l'hôtellerie, optique lunetterie). La voie courte du CAP en deux ans est maintenue.



Dr

Données de référence

Trouver un emploi après l'apprentissage et le lycée

L'insertion professionnelle des jeunes qui sortent du système éducatif reste très liée à leur formation. Pour les sortants d'un centre de formation des apprentis et les sortants de lycée (hors bacheliers généraux), il est possible d'estimer ce qu'ils sont devenus sept mois après la fin de leurs études, grâce à des enquêtes réalisées par le ministère de l'Éducation nationale.

Les sortants de formation d'apprentissage sont plus souvent en emploi que les sortants de lycée (hors bac général). Les périodes d'emploi en entreprise constituent sans doute un facteur favorisant pour les premiers. Parmi les apprentis qui se déclarent en emploi en 2008, 42 % ont signé un contrat avec leur ancien maître d'apprentissage. Les sortants les plus qualifiés s'insèrent toujours mieux. Ainsi, 59 % des sortants de BTS sont en emploi sept mois après leur sortie du centre de formation, 57 % des baccalauréats professionnels et seulement 35 % des CAP-BEP.

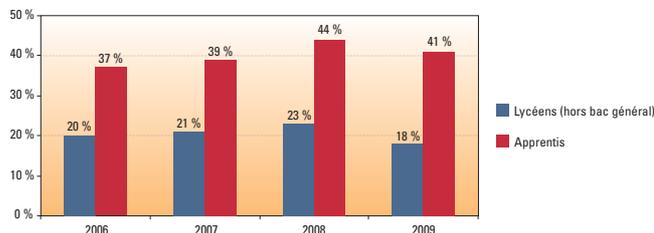
Pour les apprentis, le domaine de formation de la production permet une meilleure insertion que celui des services, surtout pour les diplômés CAP et BEP. Avec ce type de diplôme, 37 % des sortants du domaine de la production ont un emploi sept mois après leur formation contre 19 % de ceux des services. Le secteur de la construction est le principal employeur des apprentis. Les filles sont plus souvent inscrites dans le domaine des services ce qui explique en partie leur moins bonne insertion, surtout lorsqu'elles sortent avec une

formation de niveau inférieur au baccalauréat. Ainsi, pour les sortants de niveau V, 38 % des garçons et 18 % des filles se retrouvent en emploi.

Le domaine de formation joue également un rôle important pour l'insertion des lycéens. Les secteurs "échanges et gestion" des services, et "mécanique, électricité, électronique" de la production affichent des taux en emploi supérieurs à la moyenne. Avec un baccalauréat professionnel industriel, 29 % des sortants de lycée ont trouvé un emploi, contre 20 % avec un baccalauréat relevant des services. Mais avec un BTS, c'est le domaine des services qui est favorisé. Globalement, et même si elles sortent plus diplômées que les garçons, les ex-lycéennes sont moins souvent en emploi que les ex-lycéens, sauf quand elles sortent de BTS.

En 2009, ce sont les sortants les plus qualifiés qui ont le plus été touchés par la mauvaise conjoncture économique et la dégradation du marché de l'emploi qui s'en est suivie. En deux ans, la part des apprentis en BTS qui trouvent un emploi est passée de 73 % à 59 %. La situation vis-à-vis de l'emploi s'est en revanche maintenue pour les sortants de baccalauréat ou brevet professionnel. Quant aux lycéens, ce sont les titulaires d'un baccalauréat professionnel qui ont le plus subi la détérioration de la conjoncture : 24 % se déclarent en emploi en 2009 contre 37 % un an avant.

Part des lycéens et des apprentis en emploi sept mois après leur sortie



Source : Rectorat de La Réunion, division des élèves et de la scolarité, enquêtes IVA et IPA 2009